

UPOV

TG/HEBE(proj.5)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2013-02-06

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

VÉRONIQUE

Code UPOV : HEBEE

Hebe Comm. ex Juss.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par des experts de la Nouvelle-Zélande**pour examen par le**Comité technique à sa quarante-neuvième session,
qui se tiendra à Genève du 18 au 20 mars 2013*

Autres noms communs : *

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Hebe</i> Comm. ex Juss.	Hebe	Véronique	Strauchveronika	Verónica

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN.....	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VÉGÉTATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS.....	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI.....	3
3.5 ESSAIS SUPPLÉMENTAIRES.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENÉITÉ.....	5
4.3 STABILITÉ.....	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES.....	6
6.1 CATÉGORIES DE CARACTÈRES.....	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES.....	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION.....	7
6.4 VARIÉTÉS INDIQUÉES À TITRE D'EXEMPLES.....	7
6.5 LÉGENDE.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES.....	15
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTÈRES.....	15
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTÈRES.....	15
9. BIBLIOGRAPHIE.....	23
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	24

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Hebe* Comm. ex Juss.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes capables de fleurir et d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété au cours du premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

8 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 8 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 7 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 7 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type. Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 2.

4.1.5 *Méthode d'observation*

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 8 plantes, 1 plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Limbe : largeur (caractère 15)
- c) Limbe : couleur principale (caractère 22) selon les groupes suivants :
 - blanc
 - blanc jaunâtre
 - jaune
 - vert jaune
 - vert
 - brun jaune
 - brun rougeâtre
 - pourpre rougeâtre
 - pourpre
 - noir violacé

- d) Limbe : couleur secondaire (caractère 24) selon les groupes suivants :
 - aucune
 - blanc
 - blanc jaunâtre
 - jaune
 - vert jaune
 - vert
 - brun jaune
 - brun rougeâtre
 - pourpre rougeâtre
 - pourpre
 - noir violacé
- e) Inflorescence : forme de profil (caractère 31)
- f) Lobe de la corolle : couleur de la face interne (caractère 37) selon les groupes suivants :
 - blanc
 - rose
 - rouge rose
 - pourpre
 - violet
 - bleu

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

- (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2
- QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
- QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
- PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3
- MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5
- (a)-(f) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1
- (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	VG	Plant: habit	Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito		
	(*)						
	(+)						
PQ	(a)	upright	dressé	aufrecht	erguido	Sandra Joy, Turkish Delight	1
		semi upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierguido	Beverley Hills	2
		spreading	étalé	breitwüchsig	abierto	Orphan Annie, Pretty N Pink	3
		horizontal	horizontal	waagrecht	horizontal	First Light, Hartii	4
2.	VG/ MG	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
	(*)						
QN	(a)	very short	très courte	sehr niedrig	muy corta	Hartii	1
		short	courte	niedrig	corta	Orphan Annie, Rosie	3
		medium	moyenne	mittel	media	Beverley Hills, Nicola's Blush	5
		tall	haute	hoch	alta	Eveline, Wiri Desire	7
		very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Andersonii	9
3.	VG	Plant: density of foliage	Plante : densité du feuillage	Pflanze: Dichte des Laubes	Planta: densidad del follaje		
	(*)						
QN	(a)	sparse	lâche	locker	laxa	Sandra Joy, Wiri Prince	3
		medium	moyenne	mittel	media	Champseiont, First Light	5
		dense	dense	dicht	densa	Wiri Mist	7
4.	VG	Young shoot: anthocyanin coloration	Jeune rameau : pigmentation anthocyanique	Junger Trieb: Anthocyanfärbung	Tallo joven: pigmentación antocianica		
	(*)						
QN	(b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Champseiont	1
		weak	faible	gering	débil	Rosie	2
		medium	moyenne	mittel	media	Wiri Desire	3
		strong	forte	stark	fuerte	Turkish Delight	4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Orphan Annie	5
5.	VG	Young shoot: pubescence	Jeune rameau : pubescence	Junger Trieb: Behaarung	Tallo joven: pubescencia		
	(*)						
QL	(b)	absent	absente	fehlend	ausente	Champseiont	1
		present	présente	vorhanden	presente	Orphan Annie	9
6.	VG	Young shoot: density of pubescence	Jeune rameau : densité de la pubescence	Junger Trieb: Dichte der Behaarung	Tallo joven: densidad de la pubescencia		
	(*)						
QN	(b)	very sparse	très lâche	sehr locker	muy laxa	First Light	1
		sparse	lâche	locker	laxa	Rosie	2
		medium	moyenne	mittel	media	Orphan Annie	3
		dense	dense	dicht	densa		4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
7. (*)	VG	Young stem: color	Jeune tige : couleur	Junger Trieb: Farbe	Tallo joven: color		
PQ	(b)	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento	Lavender Lace, Oratia Beauty	1
		green	verte	grün	verde	Wiri Mist	2
		yellow brown	brun jaune	gelbbraun	marrón amarillento	Diosmifolia Minor	3
		greenish brown	brun verdâtre	grünlich braun	marrón verdoso	Pagei	4
		brown	brune	braun	marrón	Gina Maree	5
		reddish brown	brun rougeâtre	rötlich braun	marrón rojizo	Mary Antoinette, Wiri Prince	6
		reddish purple	pourpre rougeâtre	rötlich purpurn	púrpura rojizo	Pretty N Pink	7
		purple	pourpre	purpurn	púrpura	Santa Monica	8
		purplish black	noir violacé	purpurschwarz	negro purpúreo	Pascal	9
8. (*)	VG/ MG	Stem: length of internodes	Tige : longueur des entre-nœuds	Trieb: Internodienlänge	Tallo: longitud de los entrenudos		
QN	(c)	very short	très courts	sehr kurz	muy corta	Karo Golden Esk	1
		short	courts	kurz	corta	Beverley Hills	3
		medium	moyens	mittel	media	Wiri Desire	5
		long	longs	lang	larga	Moonlight	7
9.	VG	Stem: anthocyanin coloration of internodes	Tige : pigmentation anthocyanique des entre-nœuds	Trieb: Anthocyanfärbung der Internodien	Tallo: pigmentación antocianica de los entrenudos		
QN	(c)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Champseiont	1
		weak	faible	gering	débil	Beverley Hills	3
		medium	moyenne	mittel	media	Wiri Vogue	5
		strong	forte	stark	fuerte	Rosie	7
10. (*) (+)	VG	Leaf bud: presence of sinus	Bourgeon à feuilles : présence du sinus	Blattknospe: Vorhandensein einer Einbuchtung	Yema foliar: presencia de seno		
QL		absent	absent	fehlend	ausente	Orphan Annie	1
		present	présent	vorhanden	presente	Beverley Hills	9
11. (*)	VG	Leaf: presence of petiole	Feuille : présence du pétiole	Blatt: Vorhandensein eines Blattstiels	Hoja: presencia de peciolo		
QL	(d)	absent	absent	fehlend	ausente	Oratia Beauty, Red Edge	1
		present	présent	vorhanden	presente	Ohakea, Wiri Desire	9
12. (*)	VG	Leaf: length of petiole	Feuille : longueur du pétiole	Blatt: Länge des Blattstiels	Hoja: longitud del peciolo		
QN	(d)	short	court	kurz	corta	Champseiont, Wiri Desire	1
		medium	moyen	mittel	media	Lavender Lace, Sandra Joy	2
		long	long	lang	larga	Otari Delight, Silver Queen	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. VG	Leaf: attitude	Feuille : port	Blatt: Haltung	Hoja: porte		
(+)						
QN (d)	adpressed	appliqué	anliegend	adpreso	Karo Golden Esk	1
	erect	dressé	aufrecht	erecto	Silver Queen	2
	semi erect	demi-dressé	halbaufrrecht	semierecto	Wiri Mist	3
	horizontal	horizontal	waagerecht	horizontal	Pagei	4
	downwards	retombant	abwärts gerichtet	hacia abajo		5
14. VG/MS (*)	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN (d)	very short	très court	sehr kurz	muy corto	Greensleeves, Hartii	1
	short	court	kurz	corto	Headfortii, Orphan Annie	3
	medium	moyen	mittel	medio	La Seduisante, Wiri Vogue	5
	long	long	lang	largo	Sandra Joy, Wiri Prince	7
	very long	très long	sehr lang	muy largo	Eveline	9
15. VG/MS (*)	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN (d)	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Karo Golden Esk	1
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Mary Antoinette, Silver Queen	3
	medium	moyen	mittel	medio	Eveline, Wiri Desire	5
	broad	large	breit	ancho	Andersonii, La Seduisante	7
16. VG/MS (*)	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura		
QN (d)	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Silver Queen	1
	slightly elongated	légèrement allongé	leicht langgezogen	ligeramente alargado	Turkish Delight	3
	moderately elongated	modérément allongé	mäßig langgezogen	moderadamente alargado	Sunstreak	5
	strongly elongated	fortement allongé	stark langgezogen	fuertemente alargado		7
	very strongly elongated	très fortement allongé	sehr stark langgezogen	muy fuertemente alargado	Lavender Lace	9
17. VG (*) (+)	Leaf blade: shape	Limbe : forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
PQ (d)	lanceolate	lancéolé	lanzettlich	lanceolado	Orphan Annie	1
	ovate	ovale	eiförmig	ovado		2
	oblong	oblong	rechteckig	oblongo	Beverley Hills	3
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	First Light	4
	oblanceolate	oblancéolé	verkehrt lanzettlich	oblanceolado	Moonlight	5
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	obovado		6

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. (*)	VG	Leaf blade: position of broadest part	Limbe : position de la partie la plus large	Blattspreite: Position des breitesten Teils	Limbo: posición de la parte más ancha	
QN	(d)	towards base	vers la base	zur Basis hin	hacia la base	Orphan Annie 1
		in middle	au milieu	in der Mitte	en la mitad	Beverley Hills 2
		towards apex	vers le sommet	zur Spitze hin	hacia el ápice	Moonlight 3
19. (+)	VG	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice	
PQ	(d)	acuminate	acuminé	zugespitzt	acuminado	1
		acute	pointu	spitz	agudo	Rosie 2
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Turkish Delight 3
20. (*)	VG	Leaf blade: profile in cross section	Limbe : profil en section transversale	Blattspreite: Profil im Querschnitt	Limbo: perfil en sección transversal	
QN	(d)	concave	concave	konkav	cóncavo	1
		flat	plat	flach	plano	2
		convex	convexe	konvex	convexo	3
21. (*)	VG	Leaf blade: incisions on margin	Limbe : incisions du bord	Blattspreite: Randeinschnitte	Limbo: incisiones en el margen	
QL	(d)	absent	absentes	fehlend	ausente	Silver Queen 1
		present	présentes	vorhanden	presente	Diosmifolia Minor 9
22. (*) (+)	VG	Leaf blade: main color	Limbe : couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal	
PQ	(d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
23. (+)	VG	Leaf blade : distribution of secondary color	Limbe : répartition de la couleur secondaire	Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe	Limbo: distribución del color secundario	
PQ	(d)	none	aucune	keine	ninguna	1
		on margin only	en bordure seulement	nur am Rand	sólo en el margen	Frozen Flame, Red Edge 2
		broad margin	bordure large	breiter Rand	en margen amplio	Heartbreaker 3
		intermediate zone	zone intermédiaire	intermediäre Zone	zona intermedia	Wild Romance 4
		central zone	zone centrale	Mittelzone	zona central	Neproch 5
		on mid rib only	sur la nervure médiane seulement	nur auf der Mittelrippe	sólo en la vena central	Pacific Paradise 6
		on margin and on midrib	en bordure et sur la nervure médiane	am Rand und auf der Mittelrippe	en el margen y en la vena central	Flame, Tullylrr 7
		irregular	irrégulière	unregelmäßig	irregular	8
24. (+)	VG	Leaf blade: secondary color	Limbe : couleur secondaire	Blattspreite: Sekundärfarbe	Limbo: color secundario	
PQ	(d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
25.	VG	Leaf blade : area covered by secondary color	Limbe : surface couverte par la couleur secondaire	Blattspreite: Fläche der Sekundärfarbe	Limbo: superficie que ocupa el color secundario	
QN	(d)	very small	très petite	sehr klein	muy pequeña	Marilyn Monroe 1
		small	petite	klein	pequeña	Wild Romance 3
		medium	moyenne	mittel	media	Baby Boo 5
		large	grande	groß	grande	Vero 1 7
		very large	très grande	sehr groß	muy grande	Sweet Kim 9
26.	VG	Leaf blade : distribution of tertiary color	Limbe : répartition de la couleur tertiaire	Blattspreite: Verteilung der Tertiärfarbe	Limbo: distribución del color terciario	
PQ	(d)	none	aucune	keine	ninguno	1
		on margin only	en bordure seulement	nur am Rand	sólo en el margen	Frozen Flame 2
		on mid rib only	sur la nervure médiane seulement	nur auf der Mittelrippe	sólo en la vena central	Wild Romance 3
		on margin and on midrib	en bordure et sur la nervure médiane	am Rand und auf der Mittelrippe	en el margen y en la vena central	Baby Boo 4
27.	VG	Leaf blade: tertiary color	Limbe : couleur tertiaire	Blattspreite: Tertiärfarbe	Limbo: color terciario	
(+)						
PQ	(d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
28.	VG	Leaf blade: glossiness	Limbe : brillance	Blattspreite: Glanz	Limbo: brillo	
QN	(d)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Wiri Desire 1
		weak	faible	gering	débil	2
		medium	moyenne	mittel	medio	Sunset Boulevard 3
		strong	forte	stark	fuerte	Champseiont 4
29.	VG	Leaf blade: glaucosity	Limbe : glaucescence	Blattspreite: Bereifung	Limbo: glaucescencia	
(+)						
QN	(d)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	1
		weak	faible	gering	débil	Turkish Delight 2
		medium	moyenne	mittel	media	3
		strong	forte	stark	fuerte	First Light 4
30.	VG	Inflorescence: arrangement	Inflorescence : disposition	Blütenstand: Anordnung	Inflorescencia: disposición	
(*)						
(+)						
PQ		terminal only	terminale seulement	nur terminal	solamente terminal	Champseiont, Greensleeves 1
		terminal and lateral	terminale et latérale	terminal und lateral	terminal y lateral	2
		lateral only	latérale seulement	nur lateral	solamente lateral	Beverley Hills 3

		English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
31.	VG	Inflorescence: shape in profile	Inflorescence : forme de profil	Blütenstand: Form im Profil	Inflorescencia: forma de perfil		
PQ	(e)	triangular	triangulaire	dreieckig	triangular	Moonlight	1
		oblong	oblongue	rechteckig	oblongo	Eveline, Wiri Vogue	2
		elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico	Icing Sugar, Wiri Joy	3
32.	VG/MS	Inflorescence: length of flowering part	Inflorescence : longueur de la partie florifère	Blütenstand: Länge des blühenden Teils	Inflorescencia: longitud de la parte en floración		
QN	(e)	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	County Park	1
		short	courte	kurz	corta	Beverley Hills	3
		medium	moyenne	mittel	media	Moonlight	5
		long	longue	lang	larga	Sandra Joy, Sunset Boulevard	7
33.	VG/MS	Inflorescence: width of flowering part	Inflorescence : largeur de la partie florifère	Blütenstand: Breite des blühenden Teils	Inflorescencia: anchura de la parte en floración		
QN	(e)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Tullylrr	3
		medium	moyenne	mittel	media	Zerina	5
		broad	large	breit	ancha	Grethe	7
34.	VG	Inflorescence: density of flowers	Inflorescence : densité des fleurs	Blütenstand: Dichte der Blüten	Inflorescencia: densidad de flores		
QN	(e)	sparse	faible	locker	laxa		3
		medium	moyenne	mittel	media	Ohakea	5
		dense	forte	dicht	densa	Beverley Hills	7
35.	VG	Inflorescence: corolla color change with age	Inflorescence : changement de couleur de la corolle avec l'âge	Blütenstand: Farbveränderung der Krone mit dem Alter	Inflorescencia: cambio de color con el paso del tiempo		
QN		absent or weak	absent ou faible	fehlend oder sehr gering	ausente o débil	Purple Queen	1
		medium	moyen	mittel	medio	Nicola's Blush	2
		strong	fort	stark	fuerte	Great Orme	3
36.	VG/MS	Corolla: width	Corolle : largeur	Krone: Breite	Corola: anchura		
QN	(e)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Wiri Vogue	3
	(f)	medium	moyenne	mittel	media	Orphan Annie	5
		broad	large	breit	ancha	Silver Queen	7
37.	VG	Corolla lobe: color of inner side	Lobe de la corolle : couleur de la face interne	Kronlappen: Farbe der Innenseite	Lóbulo de la corola: color de la cara interior		
PQ	(e) (f)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
38.	VG	Corolla tube: length in relation to calyx	Tube de la corolle : longueur par rapport au calice	Kronröhre: Länge im Verhältnis zum Kelch	Tubo de la corola: longitud en relación con cáliz		
QN	(e)	shorter	plus court	kürzer	más corto	Beverley Hills	1
	(f)	equal	égal	gleich lang	igual	Rosie	2
		longer	plus long	länger	más largo	Wiri Vogue	3
39.	VG	Corolla tube: color of outer side	Tube de la corolle : couleur de la face externe	Kronröhre: Farbe der Außenseite	Tubo de la corola: color de la cara externa		
PQ	(e) (f)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
40.	VG	Plant: number of inflorescences	Plante : nombre d'inflorescences	Pflanze: Anzahl Blütenstände	Planta: número de inflorescencias		
QN		few	petit	gering	bajo		3
		medium	moyen	mittel	medio		5
		many	grand	groß	alto		7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

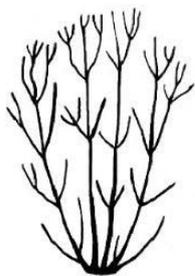
Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être faites à la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

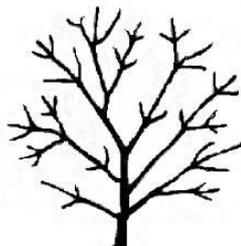
- (a) L'évaluation des caractères de la plante doit être faite vers la fin de la croissance active.
- (b) Les observations sur les caractères de la jeune pousse et de la jeune tige doivent être faites durant la première phase de croissance du cycle. La jeune tige se trouve sur le tiers moyen d'une pousse du cycle de végétation en cours.
- (c) Les observations sur les entre-nœuds de la tige doivent être faites sur le tiers moyen d'une pousse bien développée en croissance active.
- (d) Les observations sur la feuille et le pétiole doivent être faites sur une feuille à partir du tiers moyen d'une pousse florifère. Toutes les observations de la couleur sont faites sur la face interne de la feuille. La face interne est la même que la face supérieure.
- (e) Les observations sur l'inflorescence et la fleur doivent être faites lorsque les fleurs qui se sont ouvertes les premières, à la base d'une inflorescence, commencent la déhiscence.
- (f) Les observations sur la corolle doivent être faites à partir de fleurs situées dans le tiers moyen de l'inflorescence.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

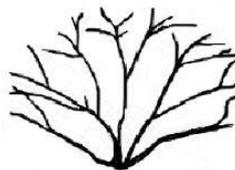
Ad. 1 : Plante : port



1
dressé



2
demi-dressé



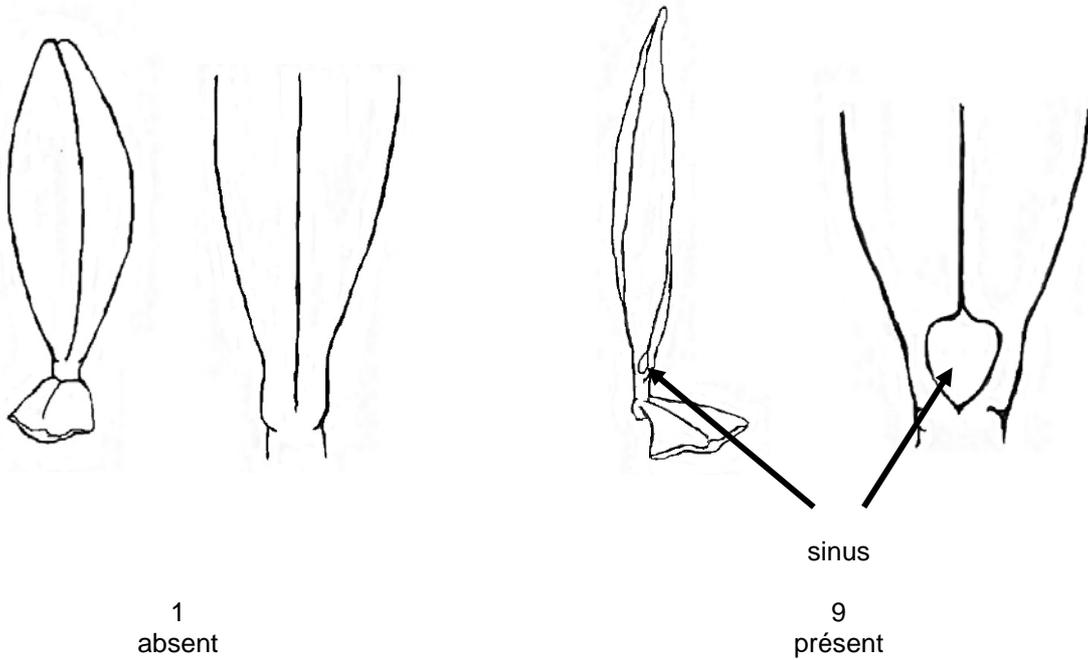
3
étalé



4
horizontal

Ad. 10 : Bourgeon à feuilles : présence du sinus

Le sinus est situé dans le bourgeon de la feuille, un écart entre les bases de deux feuilles d'une paire. Il est possible de le voir à l'œil nu pour quelques variétés mais il est recommandé de l'observer avec une loupe pour certaines autres variétés. La présence ou l'absence d'un pétiole ou la forme du limbe peut indiquer la présence du sinus. Les feuilles plus étroites et les feuilles avec pétioles auront plus vraisemblablement un sinus.



Ad. 13 : Feuille : port



1
appliqué



2
dressé



3
demi-dressé



4
horizontal



5
retombant

Ad. 17 : Limbe : forme



1
lancéolé



2
ovale



3
oblong



4
elliptique



5
oblancéolé



6
obovale

Ad. 19 : Limbe : forme du sommet



1
acuminé



2
pointu



3
arrondi

Ad. 22 : Limbe : couleur principale

La couleur principale est la couleur qui occupe la surface la plus grande sur la face interne d'une feuille. Les observations doivent être faites sur des plantes qui ne sont pas soumises à réfrigération. Pour les variétés avec glaucescence, le film brillant est enlevé. La face interne est la même que la face supérieure.

Ad. 23 : Limbe : répartition de la couleur secondaire



1
aucune



2
en bordure
seulement



3
bord large
(blanchâtre)



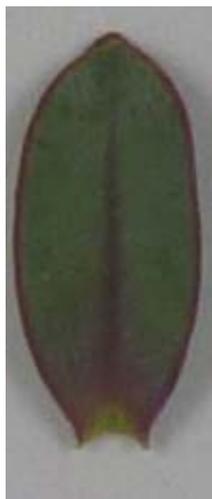
4
zone intermédiaire
(vert clair)



5
zone centrale
(vert foncé)



6
sur la nervure
médiane
seulement



7
en bordure et
sur la nervure
médiane et
(rouge pourpre)



8
irrégulière
(jaune clair)

Ad. 24 : Limbe : couleur secondaire

La couleur secondaire est celle qui occupe la deuxième surface la plus grande, en général observée comme un schéma défini sur la face interne d'une feuille.

Ad. 26 : Limbe : répartition de la couleur tertiaire



1

aucune



2

en bordure seulement
(pourpre)



3

sur la nervure médiane
seulement
(noirâtre)



4

en bordure et sur la nervure
médiane (pourpre)

Ad. 27 : Limbe : couleur tertiaire

La couleur tertiaire est celle qui occupe la troisième surface la plus grande, en général observée comme un schéma défini sur la face interne d'une feuille. Dans le cas des variétés avec glaucescence, le film brillant est enlevé. La face interne est la même que la face supérieure.

Ad. 29 : Limbe : glaucescence

La glaucescence est la pruine ou le film brillant qui couvre la surface de la feuille et donne en général à la feuille une pigmentation bleuâtre ou laiteux. Le film peut être enlevé.

Ad. 30 : Inflorescence : disposition



1

terminale seulement



2

terminale et latérale



3

latérale seulement

Ad. 31 : Inflorescence : forme de profil



1
triangulaire



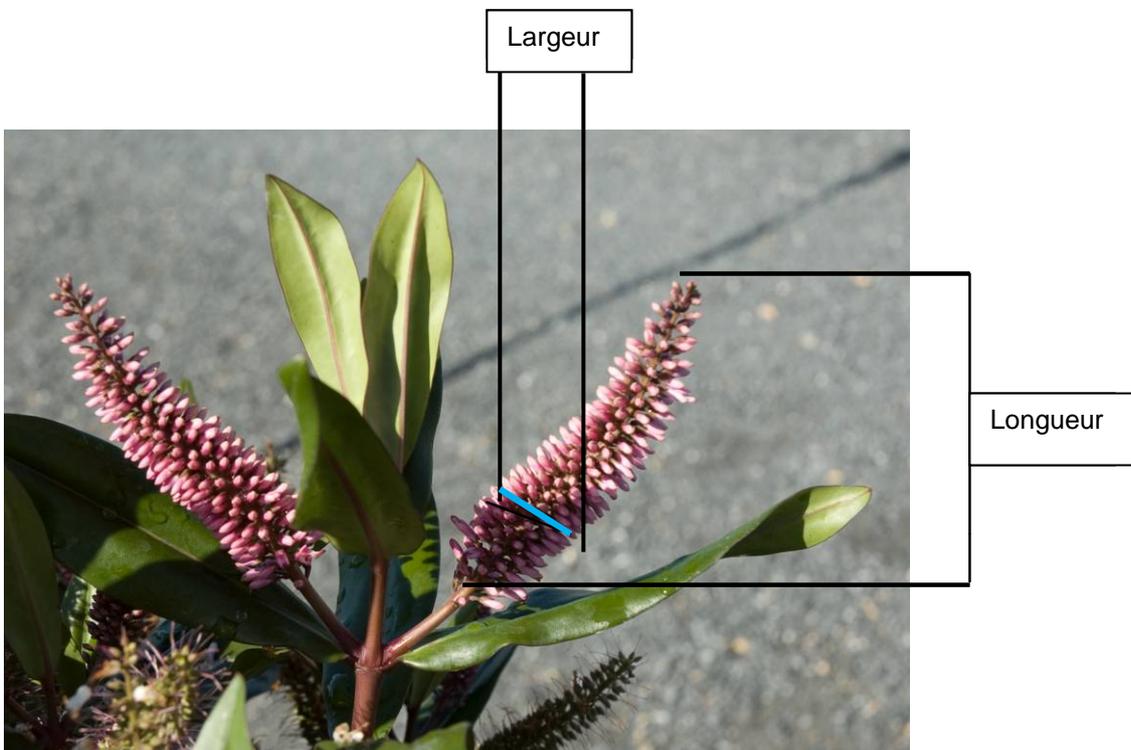
2
oblongue



3
elliptique

Ad. 32 : Inflorescence : longueur de la partie florifère

Ad. 33 : Inflorescence : largeur de la partie florifère



La largeur de l'inflorescence est calculée au point le plus large.

Ad. 35 : Inflorescence : changement de couleur de la corolle avec l'âge

Les observations sont faites lorsque la moitié aux deux tiers de toutes les fleurs sur une seule inflorescence sont ouvertes, comparant les fleurs récemment ouvertes avec les fleurs plus âgées sur l'inflorescence.



1
absent ou faible



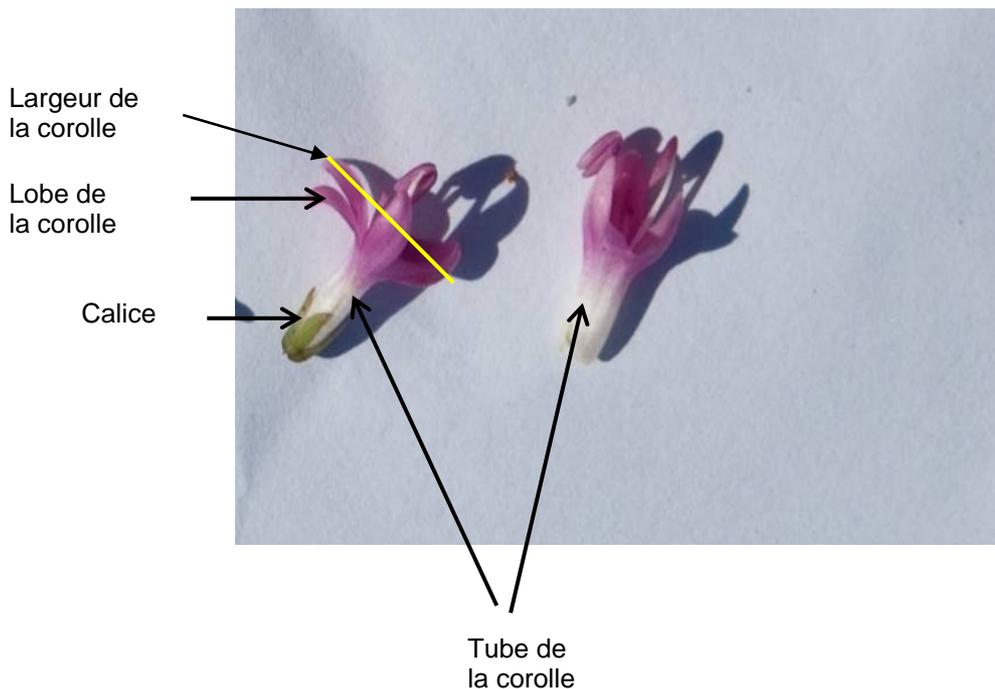
2
moyen



3
fort

Ad. 36 : Corolle : largeur

Ad. 38 : Tube de la corolle : longueur par rapport au calice



Ad. 40 : Plante : nombre d'inflorescences

L'observation doit être faite lorsque 50% environ des inflorescences ont fleurs ouvertes.

9. Bibliographie

Hutchins, G., 1997: Hebes Here and There, Hutchins and Davies, Reading, GB

Metcalf, L.J., 1975: The Cultivation of New Zealand Trees and Shrubs, AH & AW Reed Ltd. Auckland, NZ

Metcalf, L.J., 2001: International Register of Hebe Cultivars, Royal New Zealand Institute of Horticulture

Metcalf, L.J., 2006: Hebe: a guide to species, hybrids and allied genera, Timber Press, Oregon, US

Poole, A.L., Adams, N.M. 1986: Trees and Shrubs of New Zealand, Government Printing, Wellington, NZ, pp. 218 to 237

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Hebe Comm. ex Juss."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Véronique"/>
1.3	Espèces	<input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

- 4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

- 4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

- 4.1.4 Autre []
(préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : port (1)		
dressé	Sandra Joy, Turkish Delight	1[]
demi-dressé	Beverley Hills	2[]
étalé	Orphan Annie, Pretty N Pink	3[]
horizontal	First Light, Hartii	4[]
5.2 Limbe : largeur (15)		
très étroit	Karo Golden Esk	1[]
très étroit à étroit		2[]
étroit	Mary Antoinette, Silver Queen	3[]
étroit à moyen		4[]
moyen	Eveline, Wiri Desire	5[]
moyen à large		6[]
large	Andersonii, La Seduisante	7[]
large à très large		8[]
très large		9[]
5.3 i Limbe : couleur principale (22)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.3 ii Limbe : couleur principale (22)		
blanc		1[]
blanc jaunâtre		2[]
jaune		3[]
vert jaune		4[]
vert		5[]
brun jaune		6[]
brun rougeâtre		7[]
pourpre rougeâtre		8[]
pourpre		9[]
noir violacé		10[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.4 i Limbe : couleur secondaire (24)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.4 ii Limbe : couleur secondaire (24)		
aucune		1[]
blanc		2[]
blanc jaunâtre	Sunstreak	3[]
jaune	Orphan Annie	4[]
vert jaune	Moonlight	5[]
vert		6[]
brun jaune		7[]
brun rougeâtre		8[]
pourpre rougeâtre		9[]
pourpre		10[]
noir violacé		11[]
5.5 Inflorescence : forme de profil (31)		
triangulaire	Moonlight	1[]
oblongue	Eveline, Wiri Vogue	2[]
elliptique	Icing Sugar, Wiri Joy	3[]
5.6 i Lobe de la corolle : couleur de la face interne (37)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.6 ii Lobe de la corolle : couleur de la face interne (37)		
blanc		1[]
rose		2[]
rouge rose		3[]
pourpre		4[]
violet		5[]
bleu		6[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : port</i>	<i>demi-dressé</i>	<i>étalé</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Utilisation principale de la variété

- a) plante en pot []
- b) plante de jardin []
- c) autre []
(veuillez préciser)

.....

Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

Page {x} de {y}

Numéro de référence :

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen.

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p.ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]